

UN RÊVE DE JULIEN GREEN



3 . août. - Le cerveau de beaucoup de gens ressemble à un magasin banal rempli de meubles faits en série et de vêtements de confection. Quelquefois on voit dans cet endroit triste et ennuyeux des pancartes avec ces mots: « Opinions sur mesure.» Ou bien: « Pourquoi conserver des opinions hors d'usage? Confiez-les-nous ! L'envers vaut l'endroit. »

Un rêve très long, horrible. Un Français dont je crois saisir le nom, Louis, est arrêté, à la suite d'une série de crimes, par des policiers qui ont mis la main sur une grosse enveloppe portant une suscription en arabe et, tracée à grands traits d'une écriture féminine, cette phrase: «Il est dangereux de laisser traîner de tels papiers.» L'accusé est cynique et courageux. Il est jeune. Il est condamné à mort. Ceci se passe à une époque indéterminée, sans doute en France. On le mène au supplice. Le cortège remonte une longue avenue et comme il passe devant une statue de saint, je vois celui que je pense être l'accusé porter une bouteille à sa bouche et boire à la santé du saint. Mais nous voici en face du bûcher qui se compose d'un très haut amas de petit bois emplissant l'espace entre deux maisons, deux palais blancs.

Je vois alors le condamné agonisant de peur; à cause de sa faiblesse, on le prend sous les bras et on le hisse sur le bûcher. Il est vêtu d'écarlate - cet homme est déjà une flamme. On met le feu à la base du bûcher et le bois pétille joyeusement. Au bout de quelques minutes de profond silence, le condamné laisse entendre une plainte, puis un hurlement atroce. Je me réveille baigné de sueur. Le condamné c'est moi.

Journal : Derniers beaux jours - août 1938